

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE DONNEVILLE**

**Séance du 26 mai 2026**

Date de la convocation : 20 mai 2026

**Délibération  
N° D2026031**

Membres :

En exercice : ..... 15

Présents : ..... 13

Votants : ..... 15

Votes :

Pour : ..... 15

Contre : ..... 0

Abstention : ..... 0

L'an deux mille vingt-six et le vingt mai à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Bernard CROUZIL, Maire.

Etaient présents : Mmes BART Maryse, CASAGRANDE Joséphine, COCHET Myriam, DEVLAEINCK Muriel, MOYSSET Hélène, PIN-BELLOC Florence, SÉNAC Fabienne et de MM. BOUTEILLER Dominique, CORNILLOU Jean-Pierre, FOUREST Sébastien, JOCTEUR MONROZIER François, OTAL Cédric.

Absents excusés : MM. GONINDARD Christophe et LEJEUNE Christophe.

M. GONINDARD Christophe a donné pouvoir à Mme COCHET Myriam.

M. LEJEUNE Christophe a donné pouvoir à M. CROUZIL Bernard.

M. JOCTEUR MONROZIER François a été élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal, peut délibérer.

**Objet : Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)**

Vu l'article L.2121-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret. Il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste.

Conformément aux dispositions de l'article L2121-21 du CGCT, il est procédé à l'élection des membres titulaires et suppléants de la CAO.

Un appel à candidatures est effectué.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

**> De désigner**

**Membres titulaires :**

M. BOUTEILLER Dominique

M. CORNILLOU Jean-Pierre

M. OTAL Cédric

**Membres suppléants :**

Mme DEVLAEINCK Muriel

M. GONINDARD Christophe

M. FOUREST Sébastien

*Ainsi délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,  
Pour extrait certifié conforme.*

**Le Maire,**

**Bernard CROUZIL**



**Le Secrétaire de Séance,**

**François JOCTEUR MONROZIER**